

Créez votre propre Minute du patrimoine: Histoires de John A. Macdonald et des Pères de la Confédération.

1. Règlements obligatoires

Sujets aux lois en vigueur, ces règlements régissent tous les aspects du concours étudiant *Créez votre propre Minute du patrimoine: Histoires de John A. Macdonald et des Pères de la Confédération*. (le « Concours ») et lient tous les participants.

Le concours est tenu par Historica Canada en collaboration avec ses parrains.

2. Admissibilité

Les participants doivent résider au Canada et être des étudiants inscrits entre l'âge de 9 ans et de 18 ans. Les soumissions seront séparées en deux catégories d'âge: Junior (de la 5^e à la 8^e et de la 5^e année au secondaire II au Québec) et Senior (de la 9^e à la 12^e année et du secondaire III au secondaire V au Québec). Les participants pourraient devoir fournir une preuve d'âge sur demande.

Tous les participants (groupes et individus) doivent fournir leur âge, nom, adresse, ville, province, code postal, numéro de téléphone et adresse courriel. Un participant qui n'a pas atteint l'âge de la majorité dans sa province ou territoire de résidence doit obtenir le consentement d'un parent ou tuteur légal afin de soumettre son information personnelle pour participer au concours. Si un parent ou tuteur légal ne fournit pas de consentement, le participant sera disqualifié. Si la vidéo est soumise en tant que classe ou groupe, c'est à l'enseignant qu'incombe d'obtenir le consentement pour tous les mineurs impliqués.

3. Lignes directrices du concours

Les groupes ou individus peuvent soumettre jusqu'à une (1) soumission vidéo. Les soumissions seront évaluées dans deux catégories: Junior (de la 5^e à la 8^e année et de la 5^e année au secondaire II au Québec) et Senior (de la 9^e à la 12^e année et du secondaire III au secondaire V au Québec). En soumettant une vidéo, le(s) participant(s) confirme qu'il s'agit d'une œuvre originale.

Les groupes de six (6) ou plus seront pris en considération pour un prix de groupe. Les groupes admissibles sont, entre autres, les communautés, clubs, classes, écoles ou groupes étudiants.

Dans chacune des deux catégories d'âge, junior et senior, un premier, deuxième et troisième prix seront décernés.

Les vidéos peuvent être soumises en français ou en anglais.

4. Durée

Le concours sera lancé le * mars 2015. Chaque groupe/individu participant doit soumettre au maximum une vidéo avant le 30 novembre, 2015* à minuit, HNE.

Les gagnants, qui consisteront en un groupe et un individu, seront sélectionnés dans les deux catégories d'âge. Les gagnants seront annoncés en décembre 2015*.

*Ces dates peuvent changer sans préavis.

5. Production de la Minute

Les *Minutes* soumises peuvent être d'action ou animées, mais ne peuvent durer que 60 secondes au maximum.

Le sujet de la *Minute* doit être basé sur Sir John A. Macdonald et/ou les Pères de la Confédération et la Confédération.

Nous comprenons qu'il puisse être difficile de trouver des costumes et des accessoires d'époque. Les costumes, les accessoires et les lieux de tournage d'époque ne sont pas nécessaires. **Seul le contenu de la Minute doit être historiquement juste.** C'est l'idée et la créativité derrière la Minute qui sont importantes, pas la qualité de la production!

6. Comment participer

Téléchargez votre vidéo de style *Minute du patrimoine* sur Youtube ou Vimeo. S.V.P., assurez-vous que la vidéo est classée « publique » et non pas « privé », et que le titre est bien indiqué. Ensuite, visitez le www.HistoiresdeSirJohnA.ca et rendez-vous sur la page de notre concours. Remplissez le formulaire en ligne qui vous demandera d'inclure le lien de votre vidéo sur Youtube ou Vimeo en plus de votre information. Assurez-vous que toute l'information est juste avant de soumettre le formulaire. Les inscriptions faites en retard seront disqualifiées. Il n'y a pas de frais pour participer à ce concours et aucun achat n'est requis.

Les soumissions de vidéos envoyées par courriel à Historica Canada ne seront pas acceptées.

7. Décernement des prix

Les soumissions sont évaluées par Historica Canada, et un jury choisira les gagnants.

8. Prix*

Dans la catégorie junior (de la 5^e à la 8^e année et de la 5^e année au secondaire II au Québec) un premier, deuxième et troisième prix seront remis.

Dans la catégorie Senior (9^e à la 12^e année et secondaire III au secondaire V au Québec) un premier, deuxième et troisième prix seront remis. Il y aura aussi un prix global.

Les prix seront dévoilés ultérieurement.

*Les prix peuvent changer sans préavis. Les prix ne peuvent pas être échangés contre de l'argent, en partie ou en totalité.

9. Divers

Les organisateurs du Concours n'assument aucune responsabilité pour toute perte ou dommage résultant de la remise de n'importe quel prix de ce concours.

10. Publicité et information personnelle

En participant à ce concours, les participants fournissent aux organisateurs du concours l'autorisation d'utiliser leurs noms et/ou vidéos à des fins publicitaires, sans compensation. Toutes les adresses courriel reçues seront ajoutées à notre base de données.

Si vous désirez vous retirer du concours après l'inscription, prière de faire parvenir une demande écrite incluant votre nom, adresse et numéro de téléphone à:

Historica Canada
2 Carlton Street, East Mezzanine, Toronto, ON, M5B 1J3